

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADATRE "Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°336 DU 19 AU 25 SEPTEMBRE 2022

0. INTRODUCTION

civils et politiques ont été enregistrées comme suit : de la plupart de ces violations des droits humains. au moins 5 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 3 victimes de VSBG, 1 torturée et 5 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 mineurs et 1 femme tués ainsi que 2 mineurs arrêtés.

Des membres de la milice Imbonerakure, des agents tés du pays.

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des du SNR, des policiers et des administratifs sont allégations de violations et des violations des droits pointés du doigt comme étant des présumés auteurs

> Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, au droit à la liberté et à l'intégrité physique.

> Des questions liées aux faits sécuritaires, à la gouvernance et aux Droits Economiques Sociaux et Culturels ont été relevées dans les différentes locali-

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLI-*TIQUES*

II. DE LA GOUVERNANCE

III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

IV. AUTRES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIV	VILS ET POLITIQUES
	3
I.1.DU DROIT A LA VIE	3
I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES	3
I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA USTICE POPULAIRE	3
I.1.3. DES INFANTICIDES	3
I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE	4
I.2.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE	4
I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES	4
I.3. DU DROIT A LA LIBERTE	4
I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT	4
II. DE LA GOUVERNANCE	5
III.DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	6
IV. DES FAITS SECURITAIRES	6
V. CONCLUSION	7

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la
	Démocratie
CNL	: Conseil National pour la Liberté
DCE	: Direction Communale de l'Education
DESC	: Droits Economiques, Sociaux et Culturels
DPE	: Direction Provinciale de l'Education
FAB	: Forces Armées Burundaises
FDN	: Forces de Défense Nationale
MSD	: Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie
SNR	: Service National de Renseignement
SPP	: Servitude Pénale Principale
VSBG	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET **POLITIQUES**

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

mune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 23 septembre 2022, le matin, dans une maison en cours de construction, entre la 13 ème et 14^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé par des passants. Selon des sources sur place, ce corps était décapité et amputé d'un bras. Selon les mêmes sources, le corps a été enterré par la population dans l'après-midi de ce même jour sur l'ordre de Gaston Singora, chef de zone Maramvya qui a indiqué que les enquêtes ont commencé.

Un corps sans vie retrouvé en commune Giheta, mune et province Ruyigi province Gitega

de 75 ans et Renathe Ngendakumana, âgée de 65 gi.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en com- ans dans un bistrot appartenant à Xavier. Selon les mêmes sources, vers 20 heures, la victime et ces deux femmes ont pris le chemin vers leurs domiciles situés à quelques kilomètres du bistrot. A michemin, ces deux femmes l'ont laissé sur le chemin non loin de sa maison quand il a commencé à présenter des signes d'ivresse. Il a été enterré dans l'après-midi sur l'ordre de la police et l'administration en commune Giheta. Ces deux femmes avaient été arrêtées et détenues au cachot de la PJ Giheta pour des raisons d'enquête avant d'être relâchées en date du 24 septembre 2022.

Un corps sans vie d'une fillette retrouvé en com-

En date du 20 septembre 2022, vers 17 heures, au En date du 20 Septembre 2022, vers 7 heures, dans quartier Sanzu III, commune et province Ruyigi, un caniveau, sur la sous-colline Buhanza, colline dans une fosse des scieurs, dans un boisement de Kiremera, zone et commune Giheta, province Gite- cèdres, un corps sans vie d'une fillette non identiga, un corps sans vie de Cassien Ntambaga, âgé de fiée a été retrouvé par des enfants qui gardaient des 90 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, chèvres. Selon des sources sur place, en état de déce vieil homme avait passé avec les autres toute la composition, ce corps sans vie se trouvait dans une journée chez la famille de Xavier qui célébrait une propriété appartenant à l'Evêché de Ruyigi. Selon fête de baptême de son petit-fils. Vers 18 heures, il les mêmes sources, l'enterrement du corps a été faétait avec deux autres femmes Ntimpirangeza, âgée cilité par la Croix Rouge Burundi, antenne de Ruyi-

I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE

Une personne tuée en commune et province Ki-

En date du 19 septembre 2022, vers 18 heures, sur la colline Yaranda, zone Kirundo Rural, commune et province Kirundo, Kanyabigo Ezéchiel, âgé de 41 ans, a été tué par la population en colère. Selon des sources sur place, la victime venait de poignarder son voisin Philémon Niyomugabo, âgé de 25 ans, au niveau du thorax à l'aide d'un couteau. Philémon

était en train de jouer au football avec ses collègues. Ce dernier a été évacué vers le Centre de Santé de Kigozi avant d'être transféré à l'hôpital de Kanyinya pour des soins médicaux. Après cet incident, l'Administrateur communal et le Commissaire Provincial de police se sont vite rendus sur le lieu du crime pour s'enquérir de la situation et donner un message de pacification en conseillant à la population d'éviter de se faire justice.

I.1.3. DES INFANTICIDES

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 septembre 2022 indique qu'en date du 13 septembre 2022, sur la colline Mirama, zone Mubuga, commune et province Gitega, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé. Selon des sources sur place, Pauline Nyandwi, la mère de l'enfant qui venait d'accoucher sous le toit familial à l'âge de 23 ans, a tué l'enfant en l'étranglant à l'aide de ses

mains avant de le jeter derrière la maison dans un trou. Selon les mêmes sources, Pauline Nyandwi qui a été arrêtée et auditionnée par le Tribunal de Grande Instance de Gitega, dans le cadre d'un procès de flagrance en date du 19 septembre 2022, a avoué le meurtre en disant qu'elle a commis cet acte parce qu'elle avait peur de la réaction de ses parents surtout qu'elle ne connaissait pas l'auteur de la grossesse. Elle a été condamnée à 20 ans de SPP.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE I.2.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Tentative de viol d'une fillette en commune d'ivresse, Muco Claude, âgé de 42 ans, démobilisé Mubimbi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 septembre 2022 indique qu'en date du 18 septembre 2022, sur la colline et commune Mubimbi, province Bujumbura Rural, P.M., âgée de 11 ans, a failli être violée par Evariste Ndekebasabe, âgé de 55 ans. Selon des sources sur place, la fillette était chez Evariste pour rendre visite à ses amies. Evariste a d'abord demandé à la fillette si elle avait déjà fait des rapports sexuels et il lui a donné ensuite Une femme battue en commune et province 11000 fbu en lui proposant de faire des rapports Kayanza sexuels mais l'enfant a refusé. Selon les mêmes sources, l'enfant a rapporté les faits à ses parents qui sont directement allés porter plainte au poste de police de la commune Mubimbi mais le présumé auteur n'a pas été arrêté.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 septembre 2022 indique qu'en date du 18 septembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Médiatrice Niyonzima, âgée de 38 ans, animatrice communautaire, a été battue par son mari en état voisins sont intervenus.

I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES

Une personne torturée en commune et province Rutana

En date du 19 septembre 2022, au bureau du SNR, au chef- lieu de la province Rutana, un commerçant du nom de Nisubire a été battu à coups de bâton sur les fesses et sur d'autres parties du corps par le responsable provincial du SNR à Rutana, Pépin Habimana en présence du Gouverneur de cette province, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, il venait d'être arrêté dans son magasin par Pépin Habimana qui l'a conduit dans son bureau où il a été battu jusqu'à uriner du sang. Selon les mêmes

de la FDN. Selon des sources sur place, il l'a battue au niveau de la poitrine avec des coups de chaussures jusqu'à ce qu'elle perde connaissance et les voisins l'ont évacuée vers l'hôpital Buhiga où elle a été alitée. Selon les mêmes sources, la femme venait de demander à son mari de lui donner de l'argent pour acheter des uniformes scolaires de leurs 3 enfants avant de l'attaquer à coups de poings et de

En date du 22 septembre 2022, sur la colline Canzara, commune et province Kayanza, Rénilde Butoyi âgée de 38 ans, a été battue et cassé son bras à coup de poings par son mari, Mathieu Barakamfitiye, âgé de 44 ans. Selon des sources sur place, le couple venait de passer 10 ans sans avoir d'enfants. Selon les mêmes sources, la victime venait de dire à son mari qui rentrait ivre de cesser de gaspiller les biens familiaux en achetant des bières et en les offrant à ses concubines. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et son mari a pris fuite quand les

sources, après sa relaxation, Nisubire est allé se faire soigner à l'hôpital de Rutana étant dans une situation critique. Avant cet incident, Nisubire avait envoyé un message par téléphone à son ami Niyongabo alors que le téléphone se trouvait dans les mains du responsable du SNR tandis que Niyongabo était au cachot du commissariat communal de Rutana, depuis le 17 septembre 2022 suite à un conflit lié au carburant avec le Gouverneur. Le message était d'informer au Président de la République que lui et son ami, commerçants étaient en train d'être malmenés par les autorités de Rutana plus que d'autres commerçants.

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Deux enfants arrêtés en commune Nyabiraba, pro- âgé de 15 ans, ont été arrêtés et conduits par des povince Bujumbura rural

du 19 septembre 2022 indique qu'en date du 13 septembre 2022, sur la colline Musenyi, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, César Niyonganji, âgé de 14 ans et Anselme Ngendakumana, les avait achetés a pu être remboursé son argent

liciers au cachot du poste de police de la commune Une information parvenue à la Ligue Iteka en date Nyabiraba. Selon des sources sur place, ces deux enfants ont été accusés d'avoir volé deux porcelets. Selon les mêmes sources, les deux enfants ont montré là où ils avaient vendu ces porcelets et celui qui ces enfants sont restés détenus au cachot.

province Makamba

du 23 septembre 2022 indique que depuis le 20 août cial de la police. Celui-ci a alerté des policiers se 2022, Japhet Toyi, célibataire âgé de 32 ans, cultivateur, résidant sur la colline Kabondo, zone et commune Nyanza- Lac, province Makamba est toujours détenu au cachot du parquet de Makamba. Selon des sources sur place, il avait été arrêté par la police en collaboration avec Kabika, son oncle paternel, membre du parti CNDD-FDD en lui accusant blique à Muramvya l'a interrogé avant de le transféd'avoir coupé un arbre dans une propriété de son rer à la prison de Muramvya en l'accusant de collapère qui est en exil depuis 2015. Selon les mêmes borer avec des rebelles. sources, Kabika a dit que cette propriété est en litige.

Une personne arrêtée en commune et province Muramvya

En date du 19 septembre 2022, vers 21 heures, sur la sous-colline Buruhukiro, colline Musagara, commune et province Muramvya, Honoré Ntandobeke, démobilisé, ex-FAB, a été enlevé à son domicile Ernest surnommé Kinogo, démobilisé, ex-FAB à bord d'un véhicule de marque Toyota Probox. Selon des sources sur place, les ravisseurs qui se trouvaient dans ce véhicule sont arrivés à l'entrée du

II. DE LA GOUVERNANCE

Des administratifs impliqués dans le rançonne- Trois membres du parti CNL interdits de prêter ment en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date En date du 22 septembre 2022, sur la colline Rubadu 19 septembre 2022 indique qu'en date du 15 septembre 2022, sur la colline Gashanga, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, le prénommé Sotaire, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 43 ans, a été attrapé chez lui par ses voisins avec plusieurs régimes de bananes qu'il a volés chez ces derniers. Selon des sources sur place, Sotaire a été attrapé plusieurs fois dans des champs en train de vomêmes sources, ces autorités ont l'habitude d'infliger de lourdes sommes aux présumés voleurs afin de partager par après la somme payée alors que les cas sont de la compétence des instances judiciaires.

tandis que le propriétaire des porcelets les a récupé- domicile de la victime et Ernest a appelé Honoré rés. Même si leurs parents ont remboursé l'argent qui est venu alors à sa rencontre. Selon les mêmes sources, Honoré a été ligoté, a crié avant d'être mis Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, dans le véhicule qui a alors couru à toute vitesse. Les voisins qui ont entendu des cris sont intervenus Une information parvenue à la Ligue Iteka en date et ils ont directement appelé le Commissaire provintrouvant sur des axes routiers et le véhicule a été intercepté à Bugarama, où les bourreaux ont jeté Honoré. Les policiers de Bugarama ont amené Honoré au chef-lieu de la province et l'ont mis dans leur cachot. Le lendemain, le Procureur de la Répu-

Une personne arrêtée en commune et province Rutana

En date du 17 septembre 2022, Niyongabo, commerçant, a été arrêté par le Gouverneur de la province et Rutana et l'a conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. Selon des sources sur âgé de 51 ans, célibataire, membre du parti MSD, place, Niyongabo transportait un bidon de mazout quand il a rencontré le Gouverneur, Olivier Nibitanavant d'être conduit au cachot par des gens dont ga. Ce dernier a ordonné à Niyongabo de lui donner ce bidon mais il a refusé en disant qu'il allait dépanner son véhicule Ben, ce qui a poussé le Gouverneur à l'arrêter en l'accusant de le dénigrer. Nivongabo a été libéré en date du 20 septembre 2022.

serment en commune Gatara, province Kayanza

gabaga, commune Gatara, province Kayanza, Hassan Ngabiye, Jérôme Barakamfitiye et Chantal Manirakiza de la colline Gisyo, membres du parti CNL ont été interdits de prêter serment par des chefs collinaires, membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils ont été remplacés par des membres du parti CNDD-FDD qui les suivaient ler. Les autorités collinaires lui ont infligé une dans les voix. En date du 12 septembre 2022, ils amende de 175 000 fbu et qu'il a payées après avoir avaient été élus lors des élections des notables collivendu une partie de terre de sa propriété. Selon les naires. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir moins de 35 ans qu'on exigeait pour être notable collinaire.

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

province Bubanza

En date du 19 septembre 2022, au Lycée Bukinga, DCE Musigati, DPE Bubanza, commune Musigati, province Bubanza, Rébecca de la 4^{ème} Pédagogique, Solange de la 3^{ème} BCST, Darlène Bucumi de la 3^{ème} koze, de la 4^{ème} Pédagogique et Marie Josée Nivon- le retour à l'école.

Huit élèves filles renvoyées en commune Musigati, saba de la 2^{ème} Pédagogique, élèves dudit Lycée ont été renvoyées par Salvator Niyonzima, directeur dudit lycée. Selon des sources sur place, elles ont été accusées de mauvaise conduite. Ce renvoi a eu lieu après une réunion du conseil de discipline de cet établissement. Salvator Niyonzima, directeur Langues, Ainée Junior Niganze de la 3^{ème} Pédago- dudit lycée a indiqué qu'il a seulement appliqué la gique, Ornella Iteriteka de la 1ère A.C, Emelyne loi. En date du 20 septembre 2022, les élèves ren-Nduwimana de la 3^{ème} Pédagoqique, Amandine Ira- voyées ont saisi la DCE de Musigati et réclamaient

IV. DES FAITS SECURITAIRES

Fouille perquisition en commune et province du CNDD-FDD pour soutenir l'action de S.E. Eva-Muyinga

En date du 21 septembre 2022, de 16 heures à 18 heures, dans un chantier d'Asumani Bucumi sis à la sous-colline Mukoni, colline Kwibuye, commune et province Muyinga, 270 cassiers rempli de primus, 49 casiers rempli de grand Amstel, 29 cassiers rempli d'amstel bock,10 cassiers rempli de viva, 116 cassiers rempli de fanta ont été saisis par la police du Commissariat communal de Muyinga en collaboration avec les autorités administratives communale et provinciale de Muyinga lors d'une fouille perquisition. Selon des sources sur place, ces 10 cassiers de Viva et 116 cassiers de Fanta ont été enfermés dans un stock d'Asmani et les autres quanti- Rançonnement des Imbonerakure en commune et tés de boissons saisies ont été acheminées pour conservation au commissariat provincial de police de Muyinga. Ces boissons avaient été cachées pour être vendues loin du centre de Muyinga à un prix

Marche manifestation dans toutes les provinces du lon la quantité de marchandises se trouvant dans les Burundi

En date du 24 septembre 2022, aux chefs-lieux des provinces du pays, les autorités provinciales ont organisé des marches manifestations pour remercier le président de la République, Evariste Ndayishimiye de ses actions.

A titre illustratif, en province Karuzi, les participants à cette marche manifestation étaient composés près du bureau de Lumitel. majoritairement des des Imbonerakure et des membres du CNDD-FDD qui portaient des vêtements symbolisant leur parti. Dans son discours, le et le nouveau gouvernement mais qu'elle était contre ceux qui veulent perturber la paix et ceux qui n'ont pas de respect envers le président.

A Bujumbura-Mairie, des membres du parti CNDD-FDD en provenance des 3 communes de la Mairie de Bujumbura, la marche manifestation a été organisée par la Section Provinciale Bujumbura Mairie

riste Ndayishimiye (Général Major), Président du Burundi, et Président du Conseil des Sages dudit parti, ayant réalisé ces derniers jours un coup de balai envers de nombreux Bagumyabanga ayant oublié d'être des mandataires politiques en préférant devenir de véritables affairistes. La Secrétaire nationale du parti CNDD-FDD chargée des affaires politiques, administratives et juridiques, Godeliève Nininahazwe a clôturé cette manifestation par un discours interpellant les responsables administratifs à plus de conscience afin de servir l'intérêt général, en étant les yeux et les oreilles du Chef de l'Etat pour la lutte pour la bonne gouvernance.

province Kirundo

En date du 24 septembre 2022, vers 10 heures, au centre-ville, commune et province Kirundo, un groupe d'Imbonerakure a forcé des commerçants à payer une somme allant de 1000 fbu à 5000 fbu seboutiques. Selon des sources sur place, cette somme a été imposée aux commerçants qui ne se sont pas présentés aux travaux communautaires et ils ne leur donnaient pas de quittance. Selon les mêmes sources, celui qui n'a pas pu payer la somme exigée a vu sa boutique fermée comme le cas des boutiques appartenant à Mbera, Nizigama, Nkuranga et Nkinzingabo qui ont été fermées et elles sont tout

Trois personnes blessées en commune Bisosro, province Mwaro

Gouverneur de cette province a dit que la popula- En date du 19 septembre 2022, vers 23 heures, sur tion de Karuzi soutient énergiquement le président la colline Kanka, commune Bisoro, province Mwaro, Vianney Irankunda, Emmanuel Nshimirimana et Emile Nkurunziza alias Siyoni, commerçant au centre Kanka ont été blessés suite à une explosion d'une grenade lancée par des inconnus. Selon des sources sur place, ces victimes rentraient chez elles en provenance du cabaret chez Emile Nkurunziza

centre de santé de Kanka avant d'être transférés en- Bisoro a indiqué qu'aucun suspect n'a été appréhensuite à l'hôpital de Kibumbu, en date du 20 sep- dé. tembre 2022 pour une opération chirurgicale. Dio-

alias Siyoni. Ces blessés ont été d'abord conduits au mède Ntangamajeri, administrateur de la commune

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre vie, au droit à la liberté et au droit à l'intégrité phy- en justice leurs auteurs sans parti pris. sique.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux faits sécuritaires, aux DESC et à la gouvernance dans les différentes localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des